

DECISION D'APPROBATION DE MODELES  
N° 93.00.372.001.1 DU 16 JUIN 1993

## Calculateurs électroniques BRISTOL MECI modèles CDN 11S et CDN 11T intégrés dans un ensemble de correction de volume de gaz de type 2 ou dans un voludéprimomètre

LA PRESENTE DECISION EST ETABLIE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-482 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE, DU DECRET N° 72-866 DU 6 SEPTEMBRE 1972 MODIFIE, REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : COMPTEURS DE VOLUME DE GAZ, DU DECRET N° 57-130 DU 2 FEVRIER 1957 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : VOLUDEPRIMOMETRES, DE L'ARRETE DU 5 AOUT 1987 RELATIF AUX ENSEMBLES DE CORRECTION DE VOLUME DE GAZ ET DE L'ARRETE DU 5 AOUT 1987 RELATIF AUX CALCULATEURS ELECTRONIQUES INTEGRES DANS UN ENSEMBLE DE CORRECTION DE VOLUME DE GAZ DE TYPE 2.

### FABRICANT

Société BRISTOL MECI, Zone Industrielle La Limoise, 36100 Issoudun.

### OBJET

La présente décision complète les décisions :

- n° 86.1.02.361.1.0 du 1er décembre 1986 (1) relative au calculateur électronique MECI modèle CDN 11S intégré dans un voludéprimomètre complétée par les décisions n° 87.1.01.361.1.0 du

14 mai 1987 (2), n° 88.1.01.361.1.0 du 23 mars 1988 (3) et n° 92.00.372.001.1 du 27 mai 1992 (4), et transférée au bénéfice de la société BRISTOL MECI par la décision n° 93.00.370.001.1 du 7 juin 1993 (5).

- n° 88.1.01.362.1.0 du 2 mars 1988 (6) relative au calculateur électronique MECI modèle CDN 11S intégré dans un ensemble de correction de volume de gaz de type 2, complétée par la décision n° 92.00.372.001.1 du 27 mai 1992 (4), et transférée au bénéfice de la société BRISTOL MECI par la décision n° 93.00.370.001.1 du 7 juin 1993 (5).

- n° 88.1.01.360.2.0 du 7 septembre 1988 (7) relative aux calculateurs électroniques MECI modèle CDN 11T intégrés dans un ensemble de correction de volume de gaz de type 2 ou dans un voludéprimomètre à diaphragme complétée par la décision n° 92.00.372.001.1 du 27 mai 1992 (4), et transférée au bénéfice de la société BRISTOL MECI par la décision n° 93.00.370.001.1 du 7 juin 1993 (5).

### CARACTERISTIQUES

Les calculateurs électroniques MECI modèles CDN 11S et CDN 11T intégrés dans un ensemble de correction de volume de gaz de type 2 ou dans un voludéprimomètre faisant l'objet de la présente décision diffèrent des modèles approuvés par les décisions précitées par l'implantation d'une troisième formule de calcul du facteur de compressibilité des gaz naturels.

(1) *Revue de Métrologie*, décembre 1986, page 1017.

(2) *Revue de Métrologie*, mai 1987, page 546.

(3) *Revue de Métrologie*, mars 1988, page 290.

(4) *Revue de Métrologie*, mai 1992, page 648.

(5) *Revue de Métrologie*, juin 1993, page 813.

(6) *Revue de Métrologie*, mars 1988, page 229.

(7) *Revue de Métrologie*, septembre 1988, page 959.

Le facteur de compressibilité peut être calculé, lorsqu'il s'agit d'un compteur de gaz naturel, à partir d'une formule, dénommée méthode GERG simplifiée, élaborée par le Groupement Européen de Recherche Gazière.

Cette méthode est disponible auprès de Gaz de France.

Le choix entre les différentes méthodes de calcul du facteur de compressibilité est accessible par dialogue opérateur, après bris des dispositifs de scellements. La méthode de calcul sélectionnée est indiquée sur la plaque d'identification.

### INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

La plaque d'identification des instruments concernés par la présente décision doit porter le numéro et la date d'approbation figurant dans le titre de la décision antérieurement accordée. La raison sociale du fabricant peut être remplacée par sa marque d'identification.

### DEPOT DE MODELE

Les programmes de calcul du facteur de compressibilité selon la méthode GERG simplifiée sont déposés à la sous-direction de la métrologie.

### VALIDITE

La présente décision est valable jusqu'au 7 juin 2003.

---

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION

PAR EMPECHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE  
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,  
L'INGENIEUR EN CHEF DES INSTRUMENTS DE MESURE,

J. HUGOUNET

---